

Fonds d'investissement BMO 2024

États financiers annuels

30 septembre 2024

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

BMO Fonds d'actions canadiennes
BMO Fonds canadien d'actions à faible capitalisation
BMO Fonds de ressources
BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme
BMO Fonds du marché monétaire
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes
BMO Fonds de l'allocation de l'actif
BMO Fonds de dividendes
BMO Fonds de métaux précieux
BMO Fonds de revenu mensuel
BMO Portefeuille diversifié de revenu
BMO Fonds d'infrastructures mondiales
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents
BMO Fonds d'obligations de base Plus
BMO Fonds d'obligations de base
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique
BMO Fonds mondial équilibré durable
BMO Fonds de dividendes américains
BMO Portefeuille de retraite revenu
BMO Portefeuille de retraite conservateur
BMO Portefeuille de retraite équilibré
BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes
BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines
BMO Portefeuille revenu Ascension^{MC}
BMO Portefeuille conservateur Ascension^{MC}
BMO Portefeuille équilibré Ascension^{MC}
BMO Portefeuille croissance Ascension^{MC}
BMO Portefeuille actions de croissance Ascension^{MC}
BMO Fonds Étape Plus 2025
BMO Fonds Étape Plus 2030
BMO Fonds Étape Plus 2026
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect^{MD}
BMO Portefeuille de revenu géré (auparavant, BMO Portefeuille de revenu FondSélect^{MD})
BMO Portefeuille équilibré géré (auparavant, BMO Portefeuille équilibré FondSélect^{MD})
BMO Portefeuille croissance géré (auparavant, BMO Portefeuille croissance FondSélect^{MD})
BMO Portefeuille actions de croissance géré (auparavant, BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect^{MD})
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB de revenu

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com



BMO Portefeuille FNB conservateur
BMO Portefeuille FNB équilibré
BMO Portefeuille FNB croissance
BMO Portefeuille FNB actions de croissance
BMO Fonds universel d'obligations
BMO Fonds des marchés en développement
BMO Fonds européen
BMO Fonds de dividendes nord-américains
BMO Fonds FNB d'actions américaines
BMO Fonds d'actions américaines
BMO Fonds mondial de dividendes
BMO Fonds FNB international d'actions
BMO Fonds mondial de revenu mensuel
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique
BMO Fonds d'occasions de croissance
BMO Fonds mondial d'actions
BMO Fonds d'actions américaines Plus
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US
BMO Fonds indice-actions en dollars US
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US
BMO Fonds de dividendes en dollars US
BMO Fonds équilibré en dollars US
BMO Fonds d'actions Réduction du risque
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés
BMO Fonds leadership féminin
BMO Fonds d'actions internationales
BMO Fonds japonais
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés
BMO Fonds concentré d'actions mondiales
BMO Fonds d'obligations mixtes
BMO Fonds d'obligations mondiales multusectorielles durables
BMO Fonds américain à petite capitalisation
BMO Fonds d'actions multi-factorielles
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes à faible volatilité
BMO Portefeuille FNB équilibré en dollars US
BMO Portefeuille FNB conservateur en dollars US
BMO Portefeuille FNB de revenu en dollars US



BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2040
BMO Portefeuille de revenu durable
BMO Portefeuille conservateur durable
BMO Portefeuille équilibré durable
BMO Portefeuille croissance durable
BMO Fonds FNB d'actions américaines à faible volatilité
BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables
BMO Fonds d'obligations durables
BMO Fonds FNB actions du secteur énergie propre
BMO Fonds FNB actions du NASDAQ 100
BMO Fonds d'actions américaines toutes capitalisations
BMO Brookfield Fonds mondial immobilier de technologie
BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable
BMO Fonds d'obligations de sociétés américaines
BMO Fonds FNB de banques canadiennes
BMO Fonds mondial de revenu amélioré
BMO Fonds FNB mondial de qualité
BMO ARK Fonds révolution génomique
BMO ARK Fonds innovation
BMO ARK Fonds Internet nouvelle génération
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance
BMO Fonds innovations mondiales
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance
BMO Fonds de rendement d'actions stratégiques
BMO Fonds FNB obligations totales
BMO Fonds FNB obligations de sociétés
BMO Fonds FNB à rendement bonifié
BMO Fonds mondial énergie (anciennement, BMO Catégorie mondiale énergie)
BMO Fonds FNB mondial à faible volatilité (anciennement, BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité)
BMO Fonds Chine élargie (anciennement, BMO Catégorie Chine élargie)
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes d'énergie
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités
BMO Portefeuille conservateur géré
BMO Fonds de transition climatique mondiale
BMO Fonds d'occasions de dividendes mondiaux (anciennement, BMO Catégorie mondiale de dividendes)
BMO Fonds soins de la santé mondiaux
BMO Fonds FPI mondiaux
BMO Portefeuille actions de croissance durable
BMO Fonds FNB obligations à très court terme
BMO Fonds d'actions américaines de croissance de CMF
BMO Fonds d'actions américaines de valeur de CMF
BMO Fonds de rendement à revenu fixe stratégique
BMO Fonds d'opportunités liées à l'inflation

(individuellement, le « Fonds »)



Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds au 30 septembre 2024, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence



significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie



significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Derek Hatoum.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 20 décembre 2024

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

| Aux | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF COURANT | | |
| Trésorerie | 7 068 | 97 |
| Placements | | |
| Actifs financiers non dérivés | 329 885 | 237 460 |
| Souscriptions à recevoir | 3 337 | 5 350 |
| Intérêts à recevoir | 5 | 3 |
| Total de l'actif | 340 295 | 242 910 |
| PASSIF | | |
| PASSIF COURANT | | |
| Rachats à payer | 1 986 | 850 |
| Distributions à payer | 145 | 175 |
| Charges à payer | 26 | 22 |
| Total du passif | 2 157 | 1 047 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 338 138 | 241 863 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Parts de série A | 12 000 | 13 333 |
| Parts de série Conseiller | 271 | 145 |
| Parts de série F | 3 928 | 3 822 |
| Parts de série I | 109 | 202 |
| Parts de série O | 321 830 | 223 855 |
| Parts de série Classique | — | 506 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Parts de série A | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Parts de série Conseiller | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Parts de série F | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Parts de série I | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Parts de série O | 1,00 \$ | 1,00 \$ |
| Parts de série Classique | — \$ | 1,00 \$ |

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|---|----------------------|----------------------|
| REVENUS | | |
| Revenus d'intérêts | 16 162 | 9 634 |
| Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés | 16 162 | 9 634 |
| Pénalité pour négociation à court terme | 0 | — |
| Total des autres revenus | 0 | — |
| Total des revenus | 16 162 | 9 634 |
| CHARGES | | |
| Frais de gestion (note 6) | 186 | 155 |
| Frais d'administration fixes (note 6) | 488 | 336 |
| Frais du comité d'examen indépendant (note 6) | 1 | 1 |
| Frais d'intérêts | — | 1 |
| Frais relatifs à l'aperçu du Fonds | 0 | 0 |
| Frais de présentation de l'information aux porteurs de parts | 1 | 1 |
| Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6) | (387) | (279) |
| Total des charges | 289 | 215 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 15 873 | 9 419 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Parts de série A | 616 | 422 |
| Parts de série Conseiller | 9 | 7 |
| Parts de série F | 238 | 174 |
| Parts de série I | 8 | 2 |
| Parts de série O | 14 982 | 8 785 |
| Parts de série Classique | 20 | 29 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8) | | |
| Parts de série A | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série Conseiller | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série F | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série I | 0,06 | 0,05 |
| Parts de série O | 0,05 | 0,05 |
| Parts de série Classique | 0,04 | 0,04 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|---|----------------------|----------------------|
| Parts de série A | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 13 333 | 9 812 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 616 | 422 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (616) | (422) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (616) | (422) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 10 624 | 7 823 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 609 | 422 |
| Rachat de parts rachetables | (12 566) | (4 724) |
| (Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | (1 333) | 3 521 |
| (Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (1 333) | 3 521 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 12 000 | 13 333 |

| | | |
|---|------|-------|
| Parts de série Conseiller | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 145 | 324 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 9 | 7 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (9) | (7) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (9) | (7) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 194 | 26 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 9 | 7 |
| Rachat de parts rachetables | (77) | (212) |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | 126 | (179) |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 126 | (179) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 271 | 145 |

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Parts de série F | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 3 822 | 2 365 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 238 | 174 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (238) | (174) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (238) | (174) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 4 414 | 4 245 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 237 | 174 |
| Rachat de parts rachetables | (4 545) | (2 962) |
| Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | 106 | 1 457 |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 106 | 1 457 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 3 928 | 3 822 |

| | | |
|---|-------|-----|
| Parts de série I | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 202 | 0 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 8 | 2 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (8) | (2) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (8) | (2) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | — | 200 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 8 | 2 |
| Rachat de parts rachetables | (101) | — |
| (Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | (93) | 202 |
| (Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (93) | 202 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 109 | 202 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Parts de série 0 | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 223 855 | 177 387 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 14 982 | 8 785 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (14 982) | (8 785) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (14 982) | (8 785) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 800 594 | 529 004 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 13 212 | 7 332 |
| Rachat de parts rachetables | (715 831) | (489 868) |
| Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | 97 975 | 46 468 |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 97 975 | 46 468 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 321 830 | 223 855 |

Parts de série Classique

| | | |
|--|-------|-------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 506 | 693 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 | 29 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (20) | (29) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (20) | (29) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 20 | 29 |
| Rachat de parts rachetables | (526) | (216) |
| Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables | (506) | (187) |
| Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (506) | (187) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | — | 506 |

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Total du Fonds | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 241 863 | 190 581 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 15 873 | 9 419 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (15 873) | (9 419) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (15 873) | (9 419) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 815 826 | 541 298 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 14 095 | 7 966 |
| Rachat de parts rachetables | (733 646) | (497 982) |
| Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | 96 275 | 51 282 |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 96 275 | 51 282 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 338 138 | 241 863 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

| Périodes closes les | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 15 873 | 9 419 |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Augmentation des intérêts à recevoir | (2) | (2) |
| Augmentation des charges à payer | 4 | 19 |
| Amortissement des primes et escomptes | (15 679) | (9 267) |
| Achats de placements | (4 865 647) | (4 275 239) |
| Produit de la vente et de l'échéance de placements | 4 788 901 | 4 234 101 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | (76 550) | (40 969) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (1 808) | (1 329) |
| Produit de l'émission de parts rachetables* | 817 764 | 539 728 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables* | (732 435) | (499 123) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | 83 521 | 39 276 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | 6 971 | (1 693) |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | 97 | 1 790 |
| Trésorerie à la clôture de la période | 7 068 | 97 |
| Information supplémentaire | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts* | 481 | 365 |
| Frais d'intérêts payés* | — | 1 |

+ Hors échanges entre les séries, le cas échéant.

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 septembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

| | Valeur nominale (USD) | Coût (USD) | Juste valeur (USD) | Valeur nominale (USD) | Coût (USD) | Juste valeur (USD) |
|--|-----------------------|----------------|--------------------|-----------------------|------------|--------------------|
| TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE | | | | | | |
| Provincial — 1,5 % | | | | | | |
| Billets à terme du Québec, papier commercial, 5,170 %, 9 oct. 2024..... | 5 000 | 4 995 | 4 995 | | | |
| Sociétés — 96,1 % | | | | | | |
| Apple Inc., papier commercial, 4,779 %, 1 ^{er} nov. 2024..... | 6 300 | 6 274 | 6 274 | | | |
| Apple Inc., papier commercial, 4,764 %, 13 nov. 2024..... | 5 000 | 4 972 | 4 972 | | | |
| Atlantic Asset Securitization LLC, papier commercial, 5,366 %, 7 oct. 2024..... | 5 000 | 4 996 | 4 996 | | | |
| Atlantic Asset Securitization LLC, papier commercial, 4,724 %, 2 janv. 2025..... | 3 255 | 3 216 | 3 216 | | | |
| Banner Trust, papier commercial, 5,358 %, 10 oct. 2024..... | 15 000 | 14 980 | 14 980 | | | |
| Banner Trust, papier commercial, 4,965 %, 27 nov. 2024..... | 2 000 | 1 985 | 1 985 | | | |
| Barclays Capital Inc., papier commercial, 5,175 %, 13 nov. 2024..... | 5 000 | 4 970 | 4 970 | | | |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,211 %, 29 oct. 2024..... | 5 000 | 4 980 | 4 980 | | | |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,157 %, 12 déc. 2024..... | 5 000 | 4 950 | 4 950 | | | |
| Financement agricole Canada, papier commercial, 5,314 %, 1 ^{er} oct. 2024..... | 10 000 | 10 000 | 10 000 | | | |
| Financement agricole Canada, papier commercial, 5,144 %, 11 oct. 2024..... | 6 000 | 5 992 | 5 992 | | | |
| Financement agricole Canada, papier commercial, 4,859 %, 21 oct. 2024..... | 6 000 | 5 984 | 5 984 | | | |
| Gotham Funding Corporation, papier commercial, 5,168 %, 9 déc. 2024..... | 5 000 | 4 952 | 4 952 | | | |
| GTA Funding LLC, papier commercial, 5,348 %, 10 oct. 2024..... | 5 400 | 5 393 | 5 393 | | | |
| GTA Funding LLC, papier commercial, 5,161 %, 13 déc. 2024..... | 5 000 | 4 949 | 4 949 | | | |
| John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,362 %, 1 ^{er} oct. 2024..... | 6 000 | 6 000 | 6 000 | | | |
| John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,370 %, 7 oct. 2024..... | 5 000 | 4 996 | 4 996 | | | |
| John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,211 %, 21 oct. 2024..... | 5 000 | 4 986 | 4 986 | | | |
| Mercedes-Benz Finance Co., Ltd., papier commercial, 5,265 %, 7 oct. 2024..... | 9 910 | 9 901 | 9 901 | | | |
| Merit Trust, papier commercial, 5,413 %, 2 oct. 2024..... | 5 000 | 4 999 | 4 999 | | | |
| Merit Trust, papier commercial, 4,965 %, 27 nov. 2024..... | 3 750 | 3 721 | 3 721 | | | |
| Mizuho Bank Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,052 %, 28 oct. 2024..... | 6 500 | 6 476 | 6 476 | | | |
| MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,984 %, 23 oct. 2024..... | 5 000 | 4 985 | 4 985 | | | |
| MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,209 %, 8 nov. 2024..... | 5 000 | 4 973 | 4 973 | | | |
| MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,091 %, 15 nov. 2024..... | 5 000 | 4 969 | 4 969 | | | |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,283 %, 8 oct. 2024..... | 5 000 | 4 995 | 4 995 | | | |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,217 %, 10 oct. 2024..... | 5 000 | 4 994 | 4 994 | | | |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 4,914 %, 21 oct. 2024..... | 5 000 | 4 987 | 4 987 | | | |
| PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,418 %, 3 oct. 2024..... | 4 285 | 4 284 | 4 284 | | | |
| PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,422 %, 4 oct. 2024..... | 5 000 | 4 998 | 4 998 | | | |
| PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,078 %, 18 oct. 2024..... | 10 000 | 9 976 | 9 976 | | | |
| Pfizer Inc., papier commercial, 5,255 %, 13 nov. 2024..... | 11 400 | 11 330 | 11 330 | | | |
| Prime Trust, papier commercial, 5,413 %, 2 oct. 2024..... | 5 000 | 4 999 | 4 999 | | | |
| Prime Trust, papier commercial, 5,019 %, 4 nov. 2024..... | 10 000 | 9 953 | 9 953 | | | |
| Prime Trust, papier commercial, 5,213 %, 9 déc. 2024..... | 5 000 | 4 951 | 4 951 | | | |
| Pure Grove Funding, papier commercial, 5,300 %, 24 oct. 2024..... | 10 000 | 9 967 | 9 967 | | | |
| Reliant Trust, papier commercial, 5,466 %, 15 oct. 2024..... | 3 352 | 3 345 | 3 345 | | | |
| Reliant Trust, papier commercial, 4,975 %, 12 nov. 2024..... | 5 000 | 4 972 | 4 972 | | | |
| Banque Royale du Canada, billets de dépôt à terme, 4,800 %, 1 ^{er} oct. 2024..... | 9 900 | 9 900 | 9 900 | | | |
| SAFE Trust, papier commercial, 5,304 %, 25 oct. 2024..... | 5 000 | 4 983 | 4 983 | | | |
| SAFE Trust, papier commercial, 5,249 %, 31 oct. 2024..... | 7 000 | 6 970 | 6 970 | | | |
| Sanofi SA, papier commercial, 5,285 %, 30 oct. 2024..... | 6 000 | 5 975 | 5 975 | | | |
| Sanofi SA, papier commercial, 5,164 %, 6 nov. 2024..... | 6 000 | 5 970 | 5 970 | | | |
| SOUND Trust, papier commercial, 5,356 %, 21 oct. 2024..... | 5 000 | 4 985 | 4 985 | | | |
| Sumitomo Mitsui Trust Bank Limited, papier commercial, 5,156 %, 13 déc. 2024..... | 10 000 | 9 898 | 9 898 | | | |
| SURE Trust, papier commercial, 5,255 %, 25 oct. 2024..... | 5 000 | 4 983 | 4 983 | | | |
| SURE Trust, papier commercial, 5,019 %, 7 nov. 2024..... | 6 000 | 5 970 | 5 970 | | | |
| Thunder Bay Funding, LLC, papier commercial, 5,297 %, 18 oct. 2024..... | 10 000 | 9 975 | 9 975 | | | |
| Unilever Capital Corporation, papier commercial, 5,194 %, 1 ^{er} oct. 2024..... | 5 000 | 5 000 | 5 000 | | | |
| Walmart Inc., papier commercial, 5,185 %, 15 oct. 2024..... | 10 000 | 9 980 | 9 980 | | | |
| Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,966 %, 28 oct. 2024..... | 7 000 | 6 974 | 6 974 | | | |
| Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,019 %, 4 nov. 2024..... | 5 000 | 4 977 | 4 977 | | | |
| | | 324 890 | 324 890 | | | |
| Total du portefeuille de placements — 97,6 % | | 329 885 | 329 885 | | | |
| Autres actifs, moins les passifs — 2,4 %..... | | | 8 253 | | | |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 % | | | 338 138 | | | |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)
30 septembre 2024

1. Le Fonds

Le BMO Fonds du marché monétaire en dollars US (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), FNB, FNB active, T4, T5, T6, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, I, I (non couverte), NBA, O, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes du Fonds sont en date du 30 septembre 2024 et du 30 septembre 2023, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité (indiquée à la note 8) au 30 septembre de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 30 septembre de la période applicable.

Excepté pour les Fonds établis pendant les exercices 2024 ou 2023, le mot « période » fait référence à un exercice complet.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 12 décembre 2024.

Au titre des services d'audit offerts aux fonds commun de placement et entités d'intérêt public gérés par BMO Investissements Inc., dont la fin d'exercice est au 30 septembre 2024, les frais payés ou à verser à

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau PwC totalisent 1 193 CAD. Les frais pour les autres services sont de 0 CAD.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Elles ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débetures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date

d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds investit dans des titres à déterminer afin d'avoir accès aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) sous-jacents, dont il peut prendre livraison ou non à l'échéance. Les titres à déterminer sont généralement vendus d'un à trois mois avant l'émission, soit avant la désignation des portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents. Cependant, les modalités de paiement des intérêts sont fixées à l'avance. Les portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents sont déterminés peu avant le règlement et doivent respecter certains paramètres. Par conséquent, la date d'échéance des titres à déterminer est inconnue à la fin de l'exercice. Des pertes peuvent découler de la variation de la valeur des titres sous-jacents, du défaut de la contrepartie d'exécuter le contrat ou du défaut de l'émetteur d'émettre les TACH pour des raisons politiques, économiques ou autres. Les titres à déterminer sont évalués à la juste valeur selon les évaluations de sources indépendantes. Tout gain ou perte découlant de la vente d'un titre à déterminer avant que ne soient livrés les TACH sous-jacents est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » et tout gain ou perte latent découlant de la variation de la juste valeur d'un titre à déterminer détenu est constaté à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Le Fonds peut conclure des engagements de prêts de placement dont une partie ou la totalité pourrait ne pas être financée à la date de présentation de l'information financière. Les engagements de prêts non financés constituent des obligations contractuelles de financement que le Fonds peut être tenu de réaliser à la demande de l'emprunteur. La tranche financée d'un engagement de prêt est inscrite à l'inventaire du portefeuille. D'autres informations sur les engagements de prêts non financés se trouvent à la note 8, le cas échéant.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des TACH sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la

juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec State Street Bank and Trust Company (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent

chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et peut répondre à la définition de fonds commun de placement constitué en fiducie en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Fonds n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Certains pays peuvent assujettir le Fonds à des impôts sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus vraisemblable

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

d'évaluation d'un passif d'impôts incertain aux fins de l'impôt étranger sur les gains en capital. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts étrangers s'y rattachant, ou l'impôt estimé sur les gains en capital, sont présentées dans l'état du résultat global et le passif d'impôt est inclus dans les passifs à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt à payer dans le pays étranger.

La répartition du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital au titre de distributions se fonde sur les estimations du gestionnaire établies au 30 septembre de la période indiquée, le cas échéant, soit la fin de l'exercice du Fonds. Toutefois, la répartition réelle des distributions est déterminée en décembre, soit à la fin de l'année d'imposition du Fonds. Par conséquent, cette répartition réelle du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital peut être différente de ces estimations.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars américains. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars américains. Le gestionnaire considère le dollar américain comme la monnaie qui représente le plus adéquatement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Fonds pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de

déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis. En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés quotidiennement aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille FNB équilibré en dollars US, du BMO Portefeuille FNB conservateur en dollars US et du BMO Portefeuille FNB de revenu en dollars US (les « séries à charges d'exploitation variables »), notamment les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du

Fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 30 septembre 2024 et 30 septembre 2023, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., la Société de fiducie BMO, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débetures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont

indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, I, Fonds du marché monétaire en dollars US BMO privé, série O (« série O ») et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

| Série | Date de lancement |
|---------------------------|-------------------|
| Parts de série A | 6 juillet 1998 |
| Parts de série Conseiller | 27 octobre 2009 |
| Parts de série F | 22 octobre 2021* |
| Parts de série I | 5 mars 2008 |
| Parts de série O | 19 avril 2016 |
| Parts de série Classique | 27 octobre 2009 |

* Le prospectus visant la vente des séries a été déposé le 27 août 2021; le capital initial a été obtenu le 22 octobre 2021.

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série I sont offertes uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire. Le 28 février 2023, les parts de série I ont été visées de nouveau à des fins de placement.

Les parts de série O sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une convention de gestion de placements avec BMO Gestion privée de placements inc. ou avec BMO Nesbitt Burns Inc. et qui ont reçu le consentement préalable du gestionnaire. Aucuns frais d'acquisition ne sont exigés à l'achat de parts de la série O. Les investisseurs paient des frais de gestion de patrimoine directement à Société de fiducie BMO et à BMO Gestion privée de placements inc. ou directement à BMO Nesbitt

Burns Inc., selon le cas. Un fonds peut ne payer aucuns frais de gestion sur les parts de série O parce que les porteurs de parts de série O versent directement des frais distincts à leur courtier qui fixe ces frais. Une partie de ces frais est versée au gestionnaire par le courtier.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché. Depuis la fermeture des bureaux le 16 août 2024, les parts de série Classique ne sont plus offertes.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

| Périodes closes les (en milliers de parts) | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Parts de série A | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 13 333 | 9 812 |
| Émises | 10 624 | 7 823 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 609 | 422 |
| Rachetées durant la période | (12 566) | (4 724) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 12 000 | 13 333 |
| Parts de série Conseiller | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 145 | 324 |
| Émises | 194 | 26 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 9 | 7 |
| Rachetées durant la période | (77) | (212) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 271 | 145 |
| Parts de série F | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 3 822 | 2 365 |
| Émises | 4 414 | 4 245 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 237 | 174 |
| Rachetées durant la période | (4 545) | (2 962) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 3 928 | 3 822 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

| Périodes closes les (en milliers de parts) | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
|---|------------------|------------------|
| Parts de série I | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 202 | 0 |
| Émises | — | 200 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 8 | 2 |
| Rachetées durant la période | (101) | — |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 109 | 202 |
| Parts de série O | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 223 855 | 177 387 |
| Émises | 800 594 | 529 004 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 13 212 | 7 332 |
| Rachetées durant la période | (715 831) | (489 868) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 321 830 | 223 855 |
| Parts de série Classique | | |
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 506 | 693 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 20 | 29 |
| Rachetées durant la période | (526) | (216) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | — | 506 |

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

| Périodes closes les | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Parts de série A | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 616 | 422 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 13 005 | 10 465 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série Conseiller | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 9 | 7 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 200 | 185 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série F | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 238 | 174 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 4 577 | 3 923 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,05 | 0,04 |
| Parts de série I | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 8 | 2 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 147 | 34 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,06 | 0,05 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

| Périodes closes les | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Parts de série 0 | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 14 982 | 8 785 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 275 219 | 186 690 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,05 | 0,05 |
| Parts de série Classique | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 | 29 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 444 | 680 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,04 | 0,04 |

d) Impôts sur le revenu

Le Fonds établit ses états financiers en dollars américains, mais son revenu et ses gains en capital nets réalisés sont imposés sur la valeur en dollars canadiens. Le Fonds réalise des gains et pertes de change nets à la conversion de ses gains en capital nets réalisés en dollars canadiens à des fins fiscales.

À la fin de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

| Total des pertes en capital (\$) | Total des pertes autres qu'en capital (\$) | Pertes autres qu'en capital échéant en | | 2031 et par la suite (\$) |
|----------------------------------|--|--|-----------|---------------------------|
| | | 2029 (\$) | 2030 (\$) | |
| 49 193 | — | — | — | — |

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion et frais d'administration

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

| Série | Frais de gestion (%) | Frais d'administration fixes (%) |
|---------------------------|----------------------|----------------------------------|
| Parts de série A | 1,000 | 0,150 |
| Parts de série Conseiller | 1,000 | 0,150 |
| Parts de série F | 0,800 | 0,150 |
| Parts de série I | * | * |
| Parts de série 0 | ** | 0,150 |
| Parts de série Classique | 0,750 | 0,150 |

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

** Les porteurs de parts de série 0 paient des frais de gestion de patrimoine au courtier, dont une partie est versée au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 14 \$ au 30 septembre 2024 (15 \$ au 30 septembre 2023).

Les frais d'administration fixes à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 11 \$ au 30 septembre 2024 (6 \$ au 30 septembre 2023).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 30 septembre 2024 et 30 septembre 2023.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 30 sept. 2024

| Série | Nombre de parts | Valeur des parts (\$) |
|------------------|-----------------|-----------------------|
| Parts de série I | 108 | 0 |
| Parts de série 0 | 166 | 0 |

Au 30 sept. 2023

| Série | Nombre de parts | Valeur des parts (\$) |
|------------------|-----------------|-----------------------|
| Parts de série I | 102 | 0 |
| Parts de série 0 | 157 | 0 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

Placements détenus par des membres du groupe

Au 30 septembre 2024, 0,03 % (0,04 % au 30 septembre 2023) de l'actif net était détenu par des membres du groupe du Fonds.

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé en dollars américains tout en assurant la liquidité et en préservant la valeur du placement, en investissant surtout dans divers titres du marché monétaire émis par des gouvernements et des sociétés aux États-Unis.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

Au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, car il était principalement investi dans des titres libellés en dollars américains.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024, 97,6 % (98,2 % au 30 septembre 2023) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de créance dont le terme à courir était à moins d'un an. Au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, la sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt, établie d'après la duration pondérée du portefeuille, n'était pas significative.

Autre risque de marché

Au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit selon les notations.

| Notation | % de l'actif net aux | |
|----------|----------------------|---------------|
| | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
| P1 | 97,6 | 98,2 |

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 30 septembre 2024 ni au 30 septembre 2023.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

| Aux | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
|---|----------------|----------------|
| Titres du marché monétaire | | |
| Provincial | 1,5 % | — % |
| Sociétés | 96,1 % | 98,2 % |
| Autres actifs, moins les passifs | 2,4 % | 1,8 % |
| | 100,0 % | 100,0 % |

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 30 sept. 2024

| Actifs financiers | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------|----------|----------|----------|---------|
| Titres de créance | — | 329 885 | — | 329 885 |

Au 30 sept. 2023

| Actifs financiers | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------|----------|----------|----------|---------|
| Titres de créance | — | 237 460 | — | 237 460 |

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

h) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans le tableau ci-après :

| Aux | Valeur comptable (\$) | |
|---|-----------------------|---------------|
| | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
| Banner Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023 | — | 4 996 |

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

30 septembre 2024

| Aux | Valeur comptable (\$) | | Aux | Valeur comptable (\$) | |
|---|-----------------------|---------------|--|-----------------------|---------------|
| | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 | | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2023 |
| Banner Trust, papier commercial, 5,657 %, 23 oct. 2023 | — | 3 513 | Prime Trust, papier commercial, 5,213 %, 9 déc. 2024 | 4 951 | — |
| Banner Trust, papier commercial, 5,578 %, 3 nov. 2023 | — | 4 975 | Pure Grove Funding, papier commercial, 5,300 %, 24 oct. 2024 | 9 967 | — |
| Banner Trust, papier commercial, 5,358 %, 10 oct. 2024 | 14 980 | — | SAFE Trust, papier commercial, 5,612 %, 1 ^{er} nov. 2023 | — | 4 976 |
| Banner Trust, papier commercial, 4,965 %, 27 nov. 2024 | 1 985 | — | SAFE Trust, papier commercial, 5,304 %, 25 oct. 2024 | 4 983 | — |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,521 %, 2 oct. 2023 | — | 4 999 | SAFE Trust, papier commercial, 5,249 %, 31 oct. 2024 | 6 970 | — |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,477 %, 3 oct. 2023 | — | 9 997 | Sheffield Receivables Company LLC, papier commercial, 5,557 %, 6 nov. 2023 | — | 4 973 |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,211 %, 29 oct. 2024 | 4 980 | — | SOUND Trust, papier commercial, 5,612 %, 16 oct. 2023 | — | 3 991 |
| Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,157 %, 12 déc. 2024 | 4 950 | — | SOUND Trust, papier commercial, 5,630 %, 3 nov. 2023 | — | 4 975 |
| Gotham Funding Corporation, papier commercial, 5,168 %, 9 déc. 2024 | 4 952 | — | SOUND Trust, papier commercial, 5,356 %, 21 oct. 2024 | 4 985 | — |
| Merit Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023 | — | 4 996 | SURE Trust, papier commercial, 5,600 %, 17 oct. 2023 | — | 4 988 |
| Merit Trust, papier commercial, 5,413 %, 2 oct. 2024 | 4 999 | — | SURE Trust, papier commercial, 5,255 %, 25 oct. 2024 | 4 983 | — |
| Merit Trust, papier commercial, 4,965 %, 27 nov. 2024 | 3 721 | — | SURE Trust, papier commercial, 5,019 %, 7 nov. 2024 | 5 970 | — |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,422 %, 17 oct. 2023 | — | 4 988 | Thunder Bay Funding, LLC, papier commercial, 5,297 %, 18 oct. 2024 | 9 975 | — |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,423 %, 26 oct. 2023 | — | 3 985 | Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023 | — | 5 995 |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,283 %, 8 oct. 2024 | 4 995 | — | Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,572 %, 12 oct. 2023 | — | 2 995 |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,217 %, 10 oct. 2024 | 4 994 | — | Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,966 %, 28 oct. 2024 | 6 974 | — |
| OMERS Finance Trust, papier commercial, 4,914 %, 21 oct. 2024 | 4 987 | — | Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,019 %, 4 nov. 2024 | 4 977 | — |
| Prime Trust, papier commercial, 5,578 %, 3 nov. 2023 | — | 4 975 | Total | 135 230 | 80 317 |
| Prime Trust, papier commercial, 5,413 %, 2 oct. 2024 | 4 999 | — | | | |
| Prime Trust, papier commercial, 5,019 %, 4 nov. 2024 | 9 953 | — | | | |

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Investissements Inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers. La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les informations significatives sur les méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Fonds d'investissement BMO sont décrites à la note 3 des états financiers.

Le fiduciaire de chacun des Fonds, constitués sous forme de fiducies, examine et approuve les états financiers, et il voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers, s'assure de l'adéquation des contrôles internes et passe en revue le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et l'auditeur externe.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds d'investissement BMO. L'auditeur a été nommé par les conseils d'administration respectifs et ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de titres. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer son opinion sur les états financiers. Le rapport de l'auditeur est joint aux états financiers.

William Bamber
Chef, Gestion des Fonds d'investissement
BMO Investissements Inc.
12 décembre 2024

Robert J. Schauer
Chef des finances
Fonds d'investissement BMO
12 décembre 2024

BMO Investissements Inc.

First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.